L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 18 NOVEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 18 novembre 1881.—Baromètre.—Ondée de pluie et temps presqu'entièrement couvert, brises du Sud-Est, suivie d'un vent froid du Nord et d'une hausse de baromètre.

Température du 17 novembre 1881
Thermomètre de G. Dufilhann, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	64	18
Midi	70	21
3 P.M.	73	23
6 P.M.	70	21

Jeudi, 17 novembre, 3 h. 00 P.M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo	72	Louisville, Ky	66
Atlanta	65	Memphis, Tenn	67
Galveston, Tex	74	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	61	Montgomery, Ala	72
Chattanooga, Tenn	66	Nashville, Tenn	67
Corinth, Miss	63	New Orleans, La	73
Davenport, Iowa	44	Omaha, Neb	26
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa	62
Galveston, Texas	73	Savannah, Géo	67
Helena, Ark	61	Shreveport, La	73
Keokuk, Iowa	43	St-Louis, Mo	62
Fort Worth, Tex	74	St-Paul, Minn	27
Meridian, Miss	63	Vicksburg, Miss	72
Leavenworth, Kas	35	Yankton, D. T	18

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Cairo	6.05	Nashville, Tenn	7.00
Chattanooga	20.00	New Orleans	3.03
Chattanooga, G.	13.00	Quakit Neb	5.11
Davenport, I.	11.08	Pittsburgh, Pa	8.07
Florence, Ala.	15.06	Shreveport, La.	16.06
Galena, Wis.	9.00	St-Louis, Mo	26.04
Leavenworth, K	7.05	St-Paul, Minn	10.10
Louisville, Ky.	6.11	Vicksburg, Miss	25.06
Memphis, Tenn	20.10	Yankton	—

Différence du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Sylvester Woods à mlle Delia Seymour.
Philippe Ostlamotte à mlle Rose Bailey.
Michel S Bahin à mlle Emma M Bilney.
Michel S Bahin à mlle Thérèse Klemmer.
Frank G Quirk à mlle Laura Towns.
Henry M Peck à mlle Célina Wagaha.
Philippe Smith à Margaret Riddle.

Naissances.

Mlle Joseph Franz, une fille, 3 nov.
Pierre Abadie, une fille, 17 oct.
Jean Abadie, une fille, 25 sept.
G G Resnik, un garçon, 28 oct.
G Bagan, un garçon, 5 oct.
Bernard Lopez, un garçon, 7 sept.
Alex Dent, jumeaux, 2 nov.
G G T Shepherd, une fille, 11 nov.
Mlle Kiernan, un garçon, 8 oct.
C Gravier, un garçon, 11 sept.
J Jackson, un garçon, 18 sept.
Joseph Hassel, un garçon, 6 oct.
Wm Kleinpeter, une fille, 23 oct.
Joseph Hennessy, un garçon, 19 oct.
Joseph Genin, une fille, 10 nov.
Thomas Corey, une fille, 20 oct.
J F Lamm, une fille, 4 nov.
Philippe Smith, une fille, 2 oct.

Décès.

Mme Leonard Mattie, a, 27 ans, No 190 rue Dauphine.
Mme A Delouvillie, 22 ans, No 77 rue Bourbon.
Joseph G Bennett, 2 mois, No 219 rue Toulouse.
Mme Catherine Baudouit, 42 ans, rue Urquhart.
James B Jaylon, 24 ans, No 1768 rue Robertson.
Mlle Hulin Hsah, 20 ans, enfin Lesseil et Sèbin, nouvelle-Allemagne.
Mme G W Long, 27 ans, enfin Hughlem et Bayou.
Mlle Hélène B Dent, 8 jours, enfin Dauphine et Dumaine.
Thomas Dudley, a, 50 ans, enfin Locust et Gravier-Hospital.
Mme Pauline Chas H Smith, 20 ans, enfin Tremé et Bayou.
Alexander Rucker, 53 ans, enfin Dante et Julia.
Mme Annie Livendais, 22 ans, No 300 rue Royale.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

B P Glover, B Rox, J P Dennison, J L Whitlock, F Hollenbeck, J P Kinsbury, O A Freeman, H Y; G G Barnum, simm Mlle, W C Igel, Dan Twyman, Chicago; F W Hibbin, Boston; Dr Twyman, Boston; Jas Gibbs, Chicago; Chas Church, Nashville, Tn; Jno Clough, Jno Spence, W O Hunt, Angleton, Tex; J Keller et Sonne, Phil; W O Chapelle, Bedford, Pa; R Clark, Sta-Marie, La; J L Wm Mlle, Lafourche; Wm Trumbull et dames, A Thomas, J H Young, Baton Rouge.

CITY HOTEL.

Austin P Grover, Houston, Tex; Wm Baker, Dallas, Tex; Mme A J Ross, Dallas, Tex; A V Dunn, New-York; R S McCambell, Mlle Mc-Campbell, Corpus Christi, Tex; S M Hall, Smyrna, Tex; W J Bennetter, Cincinnati; Phillip Hall et femme, Yazoo; C W Henderson, Atlanta, Géo; Jas Rosenthal, Geo J King, San Antonio; W P Swanson, Woodville, Miss; W Lockett, Lock W Stevenson, Miss; Geo Lee, J P Mace, Nashville; L J Farmer, Texas; G Allen, Ste Marie; D L Campbell, Houston, Tex.

Cour criminelle de district.

A la section B, (juge Lazenberg.) — Hy Tenl et Hy Reiter sont accusés de vols de fait; Caroline Young et Warner Kendall de vol; Thomas Malloy, de décharge d'armes sur l'officier de police Edwin; Charles Stata, de port d'armes cachées.

Wm Reagan, Joseph Condon, Albert Murray, William Cain et John Roberts, poursuivis de voies de fait; John Haffenbach, de vol—se sont déclarés innocents.

Théodore Prue s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $1 d'amende ou vingt-quatre heures de prison de paroisse.

Wm J. Reilley, accusé de voies de fait, s'est reconnu coupable d'attaque. Le juge Pa condamné à une heure de détention à la maison de paroisse.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Ned Quinn et de Joseph Constance, accusés de voies de fait. Il a renoncé également à celle de Geo. Jones, accusé d'être entré, nuitamment, dans une maison, dans l'intentionf d'y commettre un vol.

Cour de juge Hittenbenger.—Mme Dowd, convaincue d'ivresse, de trouble paix et de langage obscène; Margaret Harris, convaincue d'ivresse, de trouble de paix, de langage obscène et d'insultes, ont été condamnées à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police. Elles ont été déroutées.

Catherine Kyle, accusée de vol; Oscar Holmes, coupable de fait et d'attaque à main armée; Geo. Jones, d'avoir mordu l'officier de police Wm Lonergan tendis que ce dernier l'amenait en prison, ont été renvoyés à la cour criminelle de district. Le premier a été requis de fournir un cautionnement de $250; les deux autres, un cautionnement de $500.

Catherine Quinn et Mme Kenn, complaisantes d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Mme Martinez, prévenue d'avoir insulté Mme Mabe, a fourni un cautionnement de $150 jusqu'au jour de l'instruction.

Mme Johnson et Segar, accusé de vol de fait, a été renvoyé de la plainte, faute de preuves des parties intéressées.

Mme D. Jones, prévenue d'avoir menacé Mme Wm H. Green, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Faute de cautionnement, il passera trente jours à la geôle de police.

Mesdames Hermann et Hermann Lasich, accusées d'avoir battu une vache, ont été renvoyés à la cour criminelle de district, moyennant de $250.

Thomas Smith et Charles Harris, convaincus de bris de paix et de bataille; Bud Mason, de bris de paix et de langage obscène, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Cour du juge Davey.—Oscar Kennedy, accusé de port d'armes cachées; Walker Logan, de voies de fait, ont été renvoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Charles Frickie, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Bridget Cavanagh, d'ivresse, de bris de paix et d'indécence, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

M. Foley et Jessie Williams, prévenus de vol, ont été requis de donner un cautionnement de $200 pour répondre de leur comparution.

BONDS WRITS.

Montant précédemment payé et publié	$7,880
Payé par l'intermédiaire de Pierre Caillavet	500
Payé par l'intermédiaire de Wm Kenny	[illegible]
Payé par John McHenry	[illegible]
Payé par F. Fecho	[illegible]
Payé par M Fenner	[illegible]
Payé par Tim	[illegible]
Payé par Day	[illegible]
Payé par Bryce	[illegible]
Payé par Charles A Sens	[illegible]
Payé par A. Fredg	[illegible]
Payé par O. T. Beauregard	[illegible]
Payé par A Barnett	[illegible]
Payé par Robert Robinson	[illegible]
Payé par Wilson	[illegible]
Payé par Bowman & Co	[illegible]
Payé par A H Bonney	[illegible]
Payé par Gelpi & Bree	[illegible]
Payé par Wilson	[illegible]
Payé par Gaudet	[illegible]
Payé par Atkin & Uhlicke	[illegible]
Payé par Bia	[illegible]
Payé par H Wagaha	[illegible]
Payé par Wilson	[illegible]
Payé par Bland	[illegible]
Payé par Tilbaut	[illegible]
Payé par Leary	[illegible]
Total	$16,180

Le publication en sera continuée aujourd'hui le produit des saisies faites.

GEORGE W. DUPRE,
Secrétaire.

L'interrogatoire de Dave et de Mike Hennessey devant le recorder Davey remis sans fixation de date à cause de l'état critique de Mike Hennessey.

Le juge Davey refuse un cautionnement.

Les avocats des accusés demandent un "writ d'habeas corpus" à l'hon. Lazenberg, juge de la section B de la Cour Criminelle de District.

Après la déposition du chirurgien, du sous-chirurgien et les pléidoiries, le juge fixe le cautionnement à vingt mille piastres.

L'interrogatoire de Mike et de Dave Hennessey (ex-membres de la police secrète), accusés du meurtre de Thomas Devereux, a été remis sans fixation de date.

Quand les noms des inculpés ont été appelés, ni l'un ni l'autre de ces derniers n'ont répondu.

Le recorder Davey a alors informé les avocats de la poursuite qu'il avait reçu, du Dr de Rosilès, chirurgien en chef de l'Hôpital de Charité, un certificat déclarant que Mike Hennessey était trop malade pour comparaître en cour.

M. Castellanos, un des avocats de la poursuite, a annoncé au tribunal que l'Etat était prêt et a demandé pourquoi Dave Hennessey n'était pas présent.

Le cour s'est ajournée en attendant qu'un officier allât chercher l'accusé à la prison de paroisse. Hennessy, à son arrivée, s'est assis au banc des accusés, avec John Logan, qui est prévenu de complicité dans le meurtre.

Les défenses, vu l'absence de Mike Hennessy, a demandé que l'interrogatoire fût remis à un autre jour; l'Etat y ayant objecté, on a appelé le Dr de Rosilès, qui, après avoir été assermenté, a témoigné comme suit :

"Mike Hennessey est dans un état critique; je ne puis dire quand il sera mieux. Il souffre d'un empoisonnement du sang, et la balle n'a pas été extraite. Il est plus que probable qu'on sera forcé, peut-être aujourd'hui même, de lui faire une opération. Je ne pourrai pas certifier avant un mois et demi que Mike Hennessey est hors de danger. Il peut survenir un changement pour le mieux après l'opération. Il y a près de huit cents personnes à l'Hôpital. Je crois que si Hennessy était transporté chez lui, que son état pourrait s'améliorer."

Après la déposition du docteur, l'instruction préliminaire a été renvoyée, ainsi que nous le disons plus haut.

M. Adams, un des avocats de la défense, a ajouté à la motion que Mike Hennessy fût relâché après qu'il aurait fourni un cautionnement, le Dr de Rosilès a été appelé.

"Il serait dangereux pour Mike Hennessy, a-t-il dit, de rester dans l'atmosphère viciée de l'Hôpital. Il y a, dans la même chambre que lui, quatorze autres malades. Si le changement de place avait lieu, il serait plus de chances de se rétablir. Il est nécessaire que l'opération soit faite; si elle n'est pas faite, Mike Hennessey meurra. Je pratiquerai une incision dans son sein, le blessant, de manière à faire un meilleur écoulement, retirer le pus qui s'est accumulé dans la blessure et dont une partie a gagné l'estomac—ce qui cause l'empoisonnement du sang."

La demande d'accepter le cautionnement de Mike Hennessy ayant été repoussée, les avocats des accusés ne sont adressés à l'hon. Lazenberg, juge de la cour criminelle de district.

A sept heures du soir, le "writ" a été plaidé.

Le tribunal a entendu les deux témoignages suivants :

DR DE ROSILES. — Je suis chirurgien en chef de l'Hôpital de charité. Mike Hennessy est à l'Hôpital, dans le ward 12; il est sous ma surveillance; c'est moi qui le soigne. Son état est des plus critiques; il est tel que le blessé n'a pas autant de chances de se rétablir dans ce ward qu'il en aurait ailleurs. L'air serait plus pur. D'après mon dernier rapport, présenté ce matin, dernier, il y a 620 malades à l'hôpital. Il est nuisible à une personne souffrant d'un empoisonnement du sang d'être enfermée dans ce ward.

Il n'est pas absolument nécessaire pour la guérison, que l'accusé soit transporté ailleurs; il peut mourir tout aussi bien ailleurs qu'à l'hôpital. Il reçoit tous les soins voulus. Le ward dans lequel il se trouve est un ward payant; il y a des garde-malades qui y sont attachés; les soeurs de charité y ont accès.

Depuis la demande actuelle "d'habeas corpus," deux autres malades ont été admis dans le ward 12, ce qui fait seize personnes actuellement dans la chambre qui ne devrait en avoir que dix. Une personne qui souffre d'une maladie quelconque devrait recevoir deux mille pieds cubes d'air; ceux qui sont dans ce ward n'en reçoivent que cent cents. En ma qualité de médecin de blessé, je conseille le transfert et le blessé peut être transporté dans un meilleur endroit.

LE DR M. LEVY—Je suis sous-chirurgien à l'hôpital de Charité.

Les chances de guérison de Mike Hennessey sont très faibles. Le blessé est dans un état des plus critiques; il vaut mieux dans le ward et il en trouve actuellement, il peut y mourir. Depuis deux semaines, il a des fièvres occasionnées par l'empoisonnement de son sang. Je conseille le changement de local.

Les plaidoyers terminés, le juge a dit : "Les dépositions des médecins établissent que le prisonnier pourrait mourir à l'hôpital comme il pourrait mourir ailleurs, j'accepte un cautionnement et le fixe à $25,000. Le prisonnier peut-il le fournir ?

M. Brangh—Il ne le peut pas.

Le juge—Quel cautionnement peut-il donner ?

M. Whittaker (après s'être entretenu avec quelqu'un)—Il peut en fournir un de $20,000 pour répondre de sa comparution devant le recorder.

Le juge, s'adressant au recorder Davey qui attendait la décision : Veuillez l'accepter.

A neuf heures, la cour s'est ajournée.

Ventes insertites aux bureaux de l'assistance des aliénations :

Tétance Reilley à James Donovan, un terrain et bâtisse bornés par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, ayant 30 pieds de face sur la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur...$633.

Le Bureau des Saisies de Notre-Dame de la Nlle-Orléans, à John Harney, un terrain et bâtisse, bornés par les rues Levée, Adèle, Rousseau et St-André, ayant 35 pieds de face sur la rue Levée, sur 124 pieds sur la rue Adèle...$1,225.

Henry Hamer à Caroline Bath, deux terrains et bâtisses, bornés par les rues Carondelet, St-Charles, Prumière et Second, ayant chacun 30 pieds de face sur la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.....$3,000.

Jeremiah O'Keefe à Mme Mary King, un terrain et bâtisse, bornés par les rues Roos, Robin, St-Thomas et Religieuses, ayant 31 pieds sur la rue Roos, sur 126 pieds de profondeur.....$675.

Wm Fairin à Frédérick Schwanak, un terrain et bâtisses compris entre les rues Sixième, Septième, Chippewa et St-Thomas, ayant 38 pieds de face à la rue Sixième sur 126 pieds de profondeur..$900

Brook Carson à Mme Marie Daverney, un terrain et bâtisses compris entre les rues Venezuela, les rues St. George, St-André et Toledano, ayant 32 pieds de face à la rue Toledano, sur 125 pieds de profondeur.....$650

Veuve Louise Duisenghi à D. E. Sughers, un terrain et bâtisses compris entre les rues Ursulines, Roman, Prieur et St-Philippe, ayant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur $650

Veuve Emma L. Tharpe à Fritz Johnake, un terrain et bâtisses compris entre les rues Carondelet, Calliope, St-Charles et Clio, ayant 71 pieds de face à la rue Carondelet sur 104 pieds de face à la rue Calliope.....$2750

Albert N Robotet à Henri Thiffen, deux terrains et bâtisses, sur la rive droite du fleuve Mississippi, au dans les paroisses Jefferson et Orléans, et un dans la paroisse Jefferson.....$1500

Nicholas M. Benache à Julius Weis, 5 terrains et bâtisses, compris entre les rues Esplanade, Tonti, Quartier et Miro, un ayant 51 pieds, et deux, chacun 30 pieds de face à la rue Esplanade, un 33 pieds de face à la rue Quartier et un 74 pieds de face à la rue Quartier, sur des profondeurs de 101 pieds et 42 pieds...$4500

Brooks Carson à Mme Eveline Stafford, deux terrains et bâtisses, compris entre l'Avenue Louisiana, les rues St-George, St-André et Toledano, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Toledano, sur 126 pieds de profondeur.....$100

Walker Wright à John Hill, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Commercial, Pearl, Hillsare et Adams, ayant 30 pieds de face à la rue Adams, sur 107 pieds à la rue Pearl.....$140

Conseil Municipal.—Le Conseil s'est réuni, hier, à deux heures de l'après-midi. Le maire, les administrateurs Delamore, Fagan, Fitzpatrick, Guillotte, Hager et Walshe assistaient à la séance.

Une ordonnance allouant les sommes suivantes pour payer les frais des différents départements, durant le mois d'octobre, a été adoptée.

Pour le département des travaux publics	$16,582 60
Pour le département du commerce	535 00
Pour éclairer la ville	7,538 34
Pour les salaires de la police	17,319 30
Pour l'association charitable des pompiers	1,270 00
Pour les institutions charitables	3,469 98
Divers	7,664 98

L'ordonnance 7376 a été amendée de manière à ce que la rue Reynes au lieu de la rue Pologne soit la limite inférieure pour l'établissement des abattoirs.

Le maire a été autorisé à employer un chimiste pour analyser les denrées alimentaires supposées contenir du poison.

Le maire a annoncé à ses collègues qu'il avait reçu à ce sujet, du chef de la police, une communication qu'il avait envoyée au bureau de santé.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Le bureau de police a siégé hier soir.

Le policeman J. Armbruster, accusé d'avoir fait un faux rapport contre le général Roddis, a été rayé des cadres.

Paragraphes.—Mme Kennedy, demeurant au No 219 de la rue Mandeville, s'est présentée, hier après-midi, à la station de la Place Washington; elle y a informé le greffier que sa fille, âgée de 14 ans, avait mangé des choux à la crème achetés à l'étal de M. Plotte, au marché français, et qu'elle avait été empoisonnée. Mme Kennedy a ajouté que la jeune fille allait mieux.

Mme Dumouille, domiciliée au No 238 de la rue Bienville, et cinq membres de sa famille, ont été empoisonnés par les mêmes gâteaux. Hier après-midi, leur médecin, le Dr Pratts, ne s'était pas encore prononcé sur leur état.

—Le second bal anniversaire du Pinafore Social Club a lieu, le samedi, 3 décembre, à la salle de la Parfaite Union. Nos remerciements au secrétaire, M. P. Vieaux, pour l'aimable invitation qu'il nous adresse au nom du Club, un des plus beaux de la Nlle-Orléans.

—James Curbert est tombé dans la cale du steamer "Caledonia", amarré au pied de la rue Troisième; il a reçu plusieurs contusions à la jambe droite. On l'a transporté à sa résidence, rue Sixième, près Dryades.

—Thomas Smith et Charles Harris—tous deux de couleur—se sont battus au coin des rues Dorgenois et Franklin. Ils ont été écroués à la station du quatrième "precinct".

—Ben Mason, c, accusé de bris de paix et de langage obscène, a été arrêté au même endroit.

—George Hées, c., prévenu d'avoir enfreint l'ordonnance qui défend de danser sur le trottoir, a été arrêté à l'encaisse Water et Canal.

—Alack Gray, c., est tombé, d'une échelle, à la résidence de Mme Caulder, coin Erato et Chausseur. Il s'est foulé le pied.

—Jessie Williams, c., que Peter George accuse de lui avoir volé une paire de souliers, a été arrêté à bord du bateau à vapeur "J. M. White." Amené devant le recorder Davey, l'accusé s'est enfui tandis que le greffier appelait les témoins dans le procès Hennessey.

—Catherine Sherro, âgée de soixante ans, a été envoyée à l'hôpital, du No 400 de la rue Chippewa.

—Jane Madison, c., accusée de vol, a été arrêtée à Algier.

—Mike White, c., est mort, subitement, au No 230 de la rue Tchoupitoulas.

—George Morris s'est grièvement blessé en tombant du balcon de sa résidence, au coin des rues Gravier et Claiborne, d'une hauteur de quinze pieds. On l'a transporté à l'hôpital.

—P. J. Hagan a été arrêté, hier matin, à deux heures, à l'encoignure Bassin et Canal, sous prévention d'ivresse et de bris de paix.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. B. T. McEnery juge de paix du troisième ward de la paroisse Tensas; M. A. F. Keller juge de paix du septième ward de la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. J. W. Falls, dont le terme est expiré.

MM. F. E. Tradeau, Wm Granzie et Wm White ont reçu, du gouverneur, conformément à la recommandation du jury de police de—— la mission de représenter la paroisse à la Convention nationale des cultivateurs de coton.

—Le grand jury a, hier, trouvé lles à poursuivre Eugène A. Garcia pour meurtre.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à 5 1/2 heures, la police a fait 49 arrestations, dont 14 dans le premier district, 6 dans le deuxième, 12 dans le troisième, 4 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 8 dans le sixième, 1 dans le huitième, 3 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans le sous-septième, ni dans celui des faubourgs.

—Hier soir, à 6 heures et demie, un nommé Lawes, âgé de cinquante ans, était occupé sur la voie du chemin de fer, au coin des rues Delord et Carondelet. Le "car" No 91 de la ligne de la rue Eurone lui a passé sur les jambes. On l'a transporté dans un meilleur endroit.

—Le ministre de la guerre a décidé que les Français qui se sont joes partie de l'armée active ou de la réserve, et qui, sont en raison de leur âge soit pour subir, n'entraînant pas l'exclusion des rangs de l'armée, ne peuvent être admis à contracter un enrôlement de la loi du 27 juillet 1872, seront à l'avenir autorisés à contracter, au titre étranger, des engagements volontaires de cinq ans pour la légion étrangère, après constatation de leur aptitude au service armé.

Il a décidé en outre, que les hommes inscrits sur les contrôles de la réserve, et qui n'ont pas encore dépassé l'âge de vingt-sept ans, seront admis à contracter, au *titre français*, des engagements pour la légion étrangère, suivant les règles tracées par l'article 20 du décret du 30 novembre 1872. Ceux qui ont dépassé cet âge ne pourront se rengager qu'au titre étranger.

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS

Un des plaisirs raisonnables de la vie, un repas bien cuit et bien assaisonné, ne procure qu'une faible jouissance si cette subséquemment bienfaisante de surcroît à un véritable dyspepsie. Mais quand l'indigestion chronique est combattue par les "Hostetter's Stomach Bitters," le nourriture est prise avec plaisir et, ce qu'il y a de plus important, elle s'assimile au système et le fortifie. Employez ainsi ce grand tonique et correctif pour remédier à la constipation, aux maladies du foie, aux rhumatismes, à la fièvre intermittente.

A vendre chez tous les droguistes et marchands de détail.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mauvaise impression produite par la nomination de M. Paul Bert comme ministre des cultes.

Démissions d'employés de ce ministère.

Londres, 17—Un correspondant de Paris déclare que la nomination de M. Paul Bert, comme ministre des cultes en même temps que de l'instruction publique, a produit une très mauvaise impression.

Le fonctionnaire permanent qui dirigeait jusqu'ici le département des cultes a déjà donné sa démission. On s'attend à ce que d'autres suivent.

M. Ribot, membre républicain de la Chambre des Députés, interpellera prochainement le gouvernement à ce sujet, et l'on s'attend à de vifs débats.

Un nouveau numéro du journal nihiliste russe Marodjaya Voltonta.

Exécution secrète d'un officier de l'armée.

Londres, 17—Le correspondant du Daily Telegraph dit : Un nouveau numéro du journal nihiliste Marajgya Voltonta a paru. Sur la page du titre est un paragraphe éditorial entouré de lignes noires dans lequel l'assassinat de Guiteau est condamné dans les termes les plus sévères.

—On rapporte que le lieutenant Jukhnoff, qui a été arrêté comme suspect d'avoir fourni de la dynamite aux conspirateurs, a été exécuté en secret.

L'explosion du Severn.

Londres, 17—Une dépêche de Dublin dit que 43 personnes ont été blessées grièvement par l'explosion qui a eu lieu à bord du Severn; quatre ont été transportées mourantes à l'hôpital.

L'explosion du Solway, non du Severn.

Londres, 17—Le vapeur sur lequel a eu lieu l'explosion, hier, dans la traversée de Bristol à Glascow, est le Solway et non le Severn, comme on l'a dit d'abord. D'après d'autres rapports, il doit y avoir 11 personnes sur le navire, 9 compris 5 qui se sont réfugiées sur une chaloupe, mais que l'on croit noyées. On a exagéré le nombre des blessés.

L'explosion a été causée par un baril de naphte qui a éclaté sur l'avant du navire. Le naphte étant trouvé en contact avec le feu de la cabine, les personnes qui étaé couvertes du liquide brûlant et sont mortes immédiatement. Leurs cris étaient affroyables mais tout secour était impossible, le navire étant en feu.

Arrestation d'un prêtre irlandais.

Londres, 17.—Le Père McPhilipin, curé catholique de Oilbeary, comté de Galway, a été condamné à Galway pour escroterie et recélé, comme complice.

C'était un membre de la ligue agraire.

Grandes gaz le coton.

Londres, 17—Une grande compagnie de filature de coton de Oldham, a fait une demande aux marchands de Liverpool pour obtenir une compensation des pertes à eux causées par le coton falsifié.

Enormes réductions des loyers en Irlande.

Londres, 17—La sous commission de la cour des terres à Bollina, comté de Mayo, a fait des réductions de loyers de 50 pour cent.

Ouverture du Reichstag—Discours du trône.

Berlin, 17—La session du Reichstag a été ouverte aujourd'hui. Le discours du trône annonce que les plans demandés par le prince Bismarck seront présentés au Reichstag. L'empereur n'a pas ouvert le Reichstag en personne.

Le prince Bismark, après avoir excusé l'empereur de son absence, a lu le discours.

Il déclare, à propos des affaires étrangères, que jamais, depuis 10 ans, la paix n'a été autant assurée.

Les entrevues de Gastein et de Dantzig ont eu l'expression de la plus cordiale amitié personnelle et politique entre les souverains et leurs empires.

Cette confiance des trois empereurs est une sûre garantie de la paix qui est le but principal de leur politique.

Quant aux affaires intérieures, le discours déclare que la politique économique du gouvernement est de cet ordre, les réformes dans le système d'impôts, sont la même.

Il insiste sur la nécessité pour l'Etat de venir au secours des travailleurs invalides. Le budget, dit l'Empereur, prouve les avantages de la politique économique.

La question d'intervention des Etats-Unis au Chili.

Mécontentement contre les ministres américains au Chili et au Pérou.

Panama, 7 nov—Une grande excitation a eu lieu au Chili, par la publication d'une lettre de M. Harlbut au Gén. Lynch.

Les journaux ont généralement mis l'authenticité du document. L'émotion a été encore augmentée par le général Kilpatrick, ministre des affaires étrangères à Santiago, a envoyé une note à ce sujet au général Kilpatrick.

En réponse, le général Kilpatrick a contredit catégoriquement son collègue de Lima.

Il l'assure de la façon la plus nette que le gouvernement chilien n'a rien à redouter de l'intention si de l'attitude que peut prendre le gouvernement par rapport à la guerre qui a lieu dans le Pacifique.

Les instructions envoyées à M. Harlbut, dit-il, et à lui-même, par le secrétaire Blaine, ne peuvent avoir un double sens. Pour enlever leur doute à cet égard, il copie la partie des instructions qui lui ont été envoyées en lui enjoint d'éviter, dans toutes les conversations avec les membres du gouvernement ici, rien à propos de l'attitude des Etats-Unis à l'égard du Chili et du Pérou de se confirmer aux règlements du droit des gens; en aucune circonstance de ne donner au gouvernement du Chili aucun avis officiel qui n'ait été d'abord sollicité par lui.

C'est par la publication de ces lettres à Lima, que le gén. Harlbut a cru qu'il était ainsi désavoué même par son propre collègue.

Le gén. Harlbut prétend qu'il a raison et que le gén. Kilpatrick est dans son tort, que c'est en sympathie bien connue pour le Chili qui l'a jeté dans l'erreur.

On dit qu'il prépare une réponse au général Kilpatrick, dans laquelle se trouveront des citations des instructions qu'il a personnellement reçues.

MM. Allemeno et Novoa, commissaires de paix chiliens, sont arrivés à Lima le 26 octobre. Ils traiteront avec le gouvernement de Pierola on tout autre qui aura la confiance d'une majorité de la population.

Jusement maintenant l'étoile de Calderon est dans son ascendant.

Mort de l'ingénieur Blanchet, à Panama, de la fièvre jaune.

Panama, 7 nov.—M. Gaston Blanchet, chef du service des travaux de la compagnie de Panama, est mort, à Panama, le 5 novembre, d'une fièvre que le médecin du service du canal a dit être la fièvre jaune.

Hommage à l'Exposition d'Atlanta.

Cincinnati, 17—Un certain nombre de marchands de cette ville, pour faire honneur à l'exposition d'Atlanta, qui a eu un très beau succès, ont fait préparer deux magnifiques et gigantesques ouvrages qui doivent être exposés au milieu de l'édifice.

Un train spécial a emporté ces deux tributs d'admiration, hier soir, en même temps qu'un certain nombre de négociants avec leurs femmes.

L'histoire de la conspiration pour assassiner Garfield déclarée fausse.

Chicago, 17—On avait parlé d'une conspiration pour assassiner le président Garfield, dont Guiteau faisait partie, dont il était l'instrument. Toute cette histoire est fausse, on en avait imposé à un reporter de bonhoeur.

Nouvel avocat du district ouest de la Louisiane.

Washington, 17—Le Président a signé aujourd'hui la commission de Milton C. Elstrier, nommé avocat du district de l'ouest de la Louisiane.

MARINE.

Rotterdam, 17—Partie, barque Mentor, pour la N. O.

Havre, 17—Arrivée, barque St George de la N O.

WASHINGTON.

L'affaire Guiteau.

Scènes étranges provoquées par Guiteau.

Washington, 17.—A peine la cour criminelle est elle ouverte que la foule s'y précipite avec empressement et en un clin-d'oil tout l'espace réservé au public est envahi.

Le séance s'ouvre à 10 heures 10 minutes, et immédiatement le prisonnier est introduit par le député marshal aidé par des officiers de police. Guiteau prend son siège. Il est plus pâle, plus agité que les deux jours précédents. Il porte avec lui une liasse de journaux de New York.

On fait l'appel des jurés qui tous répondent.

A peine la cour est-elle appelée à l'ordre, que M. Scoville se lève pour une explication personnelle. Il déclare qu'il n'y a pas de malentendu, de désaccord entre lui-même et M. Robinson; tous les deux sont parfaitement d'accord.

Ces quelques paroles ont pour effet de faire lever immédiatement Guiteau et de provoquer la première scène de la journée. Les yeux démesurément, tout tremblant d'excitation, et avec des gestes violents le prisonnier s'adresse à la cour et objecte à ce que M. Robinson apparaisse dans la cause.

Le cour, sévèrement—Asseyez-vous.

Au prisonnier—Je désire qu'il soit bien nettement entendu que vos efforts dans cette qualité de conseil, puisque vous prétendez l'être, seront soumis à une consultation avec l'avocat associé dans l'affaire. Le prisonnier se relève et veut recommencer un autre discours fatiguant. Si vous continuez, dit alors le juge, la Cour se verra dans la nécessité de vous faire sortir de la salle et de continuer les débats sans vous.

Le prisonnier—Votre honneur a dit que je serai entendu et j'ai un discours.

La cour—Vous ne pouvez être entendu avant la fin des débats.

Le prisonnier—(évidemment en proie à une vive excitation) Je désire être entendu pendant tout le cours des débats. Votre honneur n'a pas le droit de me supprimer ainsi. J'en appellerai bruyamment au pays. Quand j'aurai besoin de témoins je le notifierai à votre honneur.

Le cour—Des conseils vous ont été assignés, et vous avez gardé le silence.

Le prisonnier, brusquement et violemment, dit qu'il ne confierait pas cette affaire au meilleur avocat qui ait jamais été. Après quelques sorties du même genre, il se calme.

A 10 heures et et demie, le secrétaire Blaine, accompagné de son fils Walker Blaine et des commis en chef Brown, entre dans la salle. L'avocat de district Corkhill ouvre alors la poursuite au nom du gouvernement.

Réquisitoire de l'avocat de district.

Voici son éloquent réquisitoire :

Après avoir comparé les circonstances dans lesquelles est en lieu les deux assassinats de Lincoln et de Garfield, il ajoute :

Ce procès est la plus remarquable preuve du génie et de l'excellence de notre gouvernement.

Après un pareil crime, le prisonnier a pu rester ici en sûreté et réclamer tous les privilèges accordés par la Constitution. Il n'y a pas d'exemple d'une pareille affaire dans l'histoire.

Si le crime avait été commis dans un autre pays, le prisonnier aurait expié son crime presqu'aussitôt qu'il eut été commis.

M. Corkhill passe en revue toutes les circonstances du départ du président Garfield, le notre ne déjeûn, pendant la tragédie. Il examine la conduite de Guiteau, lit des lettres et il solliciteur au suspect. Elles étaient adressées au Président, au secrétaire Evarts, au secrétaire Blaine.

L'avocat de district déclare que ces lettres prouvent que Guiteau jouit de tout son bon sens et a un certain savoir, comme en conduite l'a prouvé, du reste. Il décrit toutes les allées et venues de Guiteau avant et le jour de l'assassinat. Il est prêt à prouver que, depuis l'ouvre de Guiteau en cette ville jusqu'au dernier moment où il a pu espérer un emploi, il était un ardent partisan de Garfield.

Mais du moment où il a perdu tout espoir d'obtenir cette place, avec un coeur vindicatif, mauvais, sur, vous se rapport, il est d'une habileté peu commune, il résolut à prendre avantage de la situation politique de l'Etat de New York. Il en fait le motif qui l'a porté à tuer le Président. On lui avait refusé admission à la Maison Blanche; M. Blaine lui avait interdit de jamais lui parler de la conférence de Paris qu'il convoitait. Alors, désappointé, le 22 mai, il écrit la lettre suivante :

Au général Garfield :

J'ai essayé d'être votre ami. Je ne sais si vous en faites cas ou non; mais je dois appeler votre attention sur la lettre remarquable de M. Blaine que j'ai déjà adressée. Suivant M. Farwell, de Chicago, Blaine est un politic